

Comité de Quartier - Réunion du MARDI 16 JUIN 2015 - Rue Magis Collège Saint-Louis

Présent(e)s : Charles Bougard, Monique Brichard, Jean-Claude Coumans, Olivier de Marneffe, Olivier Dheur, Anne-Marie Esquenet, Serge Floëge, Béatrice Georges, Lillo Iacono, Thérèse Jamin, Françoise Maçon, Jacques Ory, Vincent Philippart, Lou Pipers, Carl Spineux, Nestor Streel, Marie-Louise Verlaine.

Excusé : Yves Demeuse, René-Marc Grayet

Animation : Olivier Dheur, président.

Rédaction : Lou Pipers.

1. Approbation de l'ordre du Jour

* L'ordre du jour est approuvé.

2. Sécurité avec les représentants de l'ordre

Nous avons le plaisir d'avoir la présence de Kathy Hanauer, inspecteur;

On est tout content de la revoir. Madame Hanauer nous explique que la charge de travail est conséquente au niveau de la Division, et un bon rythme de présence, ce serait tous les 3 mois. On peut de toute façon continuer à envoyer nos doléances au Commissariat chaque mois.

. Le Parc de la Boverie : gros souci de véhicules circulant dans le Parc. Les voitures rentrent même dans le sens unique lié aux travaux du musée. Des panneaux limitant la vitesse à 10KM/h sont retirés.

* Il faut savoir que dans le Parc tout va changer, ainsi que dans la rue du Parc. C'est un projet de qualité avec une vraie réflexion; pour éviter que les véhicules ne restent en surface, ils seront dirigés vers les parkings du Longdoz. A suivre... Interpeler M. Schroyen ?
. Rue Léon Frédéric : 12 emplacements de parking (de chaque côté), devant Uhoda, ont été enlevés.

. Quai de la Boverie : obligation pour les piétons de marcher sur la route...

. Souci pour les emplacements riverains ; la carte n° 18, en tout cas ! Notamment rue d'Harscamp près de l'école de danse, rue Libotte... Les verbalisations se font fin de matinée, et puis, les automobilistes non possesseurs de la carte se sentent libres de s'y parquer...

Conséquence : les riverains doivent aller se parquer en dessous de la Médiacité ! C'est un problème récurrent dans le quartier ; c'est lourd. C'est pareil aussi Place du Parc.

* Que faire ? Placer sur les pare-brises des « post it » invitant gentiment à respecter les emplacements riverains ? Changer les règles, assez bienveillantes, de mettre des amendes de 25 euros ?

Le Comité de quartier va en discuter en CA, et en fera part lors d'une prochaine réunion.

. On parle toujours d'un grosse poubelle grasse sur le trottoir d'un commerce rue Grétry, et d'une grande quantité de cartons devant un autre commerce place H. Brenu.

. On reparle aussi du tourne à gauche retiré rue Grétry vers rue Natalis quand on vient du quartier Bonne-Femme. Cela oblige les véhicules à aller plus loin rue Grétry et tourner dans une rue perpendiculaire pour revenir dans le « bons sens » rue Grétry et alors tourner à droite rue Natalis.

. L'un de nous s'étonne : lorsque l'on vient du Pont des Venues et que l'on se dirige rue Natalis : on peut tourner à gauche vers les quais, mais pas vers la rue Natalis... (à Pointcarré)

. Le domicile d'un membre présent a été cambriolé. Placer des caméras de surveillance ?

* En effet, nous dit Kathy, en ce moment il y a recrudescence de vols dans le quartier. Demander une caméra de surveillance sur le square Villette, cela pourrait peut-être être entendu.

Merci à Kathy Hanauer pour son écoute.

3. On accueille Raphaël Pilette, qui va nous parler du "Petit patrimoine wallon"; M. Pilette fait partie de la Cellule Maintenance du Patrimoine Wallon (MPW), Direction de la ressource du Patrimoine.

Raphaël habite notre quartier, et nous parle du PPW : Petit Patrimoine Wallon.

Il nous propose de faire un tour dans le quartier avec nous, et de faire des photos des objets qui pourraient être proposés comme PPW.

Sur base d'un Power Point, nous découvrons ce que cela veut dire.

Qu'est-ce qui peut être proposé comme PPW ?

17 « sortes de choses » : faune, flore (un super arbre), banc, outils, balcon, four à pain, art, atelier, enseigne,..., folders de promenades, photos, grilles, horloges,..., qui ne sont pas classées, qui sont visibles par tout le monde et accessibles, avec un intérêt de passer aux générations futures. Cela va du privé au public. Il est nécessaire, bien sûr de passer par le propriétaire.

Un Comité de quartier pourrait aussi être porteur d'un projet PPW.

* M. Pilette met à disposition des membres présents la « fiche de demande de subsides » qui s'adresse au SPW, département du Patrimoine (Jambes). Le subside est destiné à remettre en état l'objet proposé. On y demande de le décrire, avec un petit historique, d'informer sur le type de la demande (travaux de restauration-mesures de conservation d'un arbre remarquable-action de promotion), et d'y joindre trois demandes de devis et des photos.

* Nous avons reçu le Power Point présenté ce jour-là par M. Pilette. Nous pouvons vous l'envoyer sur demande.

4. On accueille Monsieur Pierre Grandjean, responsable de la Gestion Centre Ville.

Monsieur Grandjean vit aussi dans notre quartier. Via un power point, il nous résume ce que fait ce Service. Il est directeur de l'asbl Gestion Centre Ville, composé de 35 personnes engagées (32 stewards), à 85 % rémunérées par le gouvernement wallon (plans rosetta : jeunes sans qualification et/ou 2 ans de chômage remis en confiance).

Rôle : communication, aide aux chalands, enquêtes, gérer les espaces publics, ..., Cambio, accueil port des yachts, objets trouvés, distribution des affiches et des flyers, site internet, grandes manifs, circuits stewards, ...

Le projet « Square des Carmes », débuté en 2012 : méthode vue à New York.

Gérer un espace public, aux périodes estivales (du 13/7 au 15/9), de 10h à 18h : installer chaque jour mobilier coloré, chaises (fairmop- idem jardin du Luxembourg à Paris), tables, garder les lieux propres en cours de journée, amener des jeux, cendriers, jardinières décorées par des artistes, livres à disposition (donnés par un libraire proche), jeu de boules, pêche aux canards, artistes de rue, ...

Ce genre de projet est un bénéfice pour tout le monde : les voisins du lieu, les commerçants, les sans domicile fixe, les visiteurs de la ville ; il apaise. Il faut bien choisir le lieu. Il nécessite aussi du personnel. Il y a des nuits « plus salissantes » que d'autres, par exemple celle du vendredi au samedi, quand les étudiants se sont lâchés...

Sur le site internet de la gestion centre ville, plein de chouettes messages arrivent à propos de ces lieux accueillants. Il y a aussi la Place St Etienne, Place St Denis, à voir peut-être aussi Place St Barthélémy, ...

* Q. : A quand ce genre de projet au Longdoz ? ...

Les Points d'information de la Gestion Centre Ville - Le Contact avec le public.

Place St Lambert, Vinâve d'Ile (y prévoit un nouveau chalet, plus design, où les gens pourront s'asseoir un peu...) : ce sont des lieux très accessibles au public, ils ne doivent pas être dénichés, ils viennent aux passants. Une règle d'or : la convivialité ! ... et le tourisme monte, dans le piétonnier.

Les pulls tricotés autour des troncs d'arbre : encore un exemple de communication : ils sont gérés par la personne qui a commencé ; elle y consacre 25 h/semaine.

*Q. : Comment résoudre le parking sauvage ?

Dans le piétonnier, le parking est accessible aux livraisons en début de matinée. Après ces heures de livraison, 40 potelets sont refermés par les stewards. On réfléchit, nous dit Monsieur Grandjean, à ce que des livraisons se fassent avec des véhicules plus petits, électriques ; surtout qu'avec le tram tout va changer.

Le parking sauvage est la première des incivilités. A Liège, « on ne veut pas payer chez soi ». A Maastricht, par exemple, on ne chipote pas ; la Police tourne sans arrêt.

* Q. : Un souci également, les terrasses qui envahissent les passages piétons...

* Q. : Avant, il y avait un parking sécurisé pour quelques vélos près des objets trouvés, serait-ce possible de reprendre ce service ? La réponse est non, car trop compliqué à gérer. Oui, et il y a aussi les terrasses bunkers, en dur et fixes.

En gros, pour M. Grandjean, le Centre Ville est dans une belle dynamique (voir aussi En Neuvise).

Le projet liaison Médiacité vers Centre Ville

A savoir que la Médiacité est représentée par un mandat dans le Conseil d'administration de l'asbl Gestion Centre Ville.

Primark draine énormément de gens de pays limitrophes : Maastricht, Allemagne.

Primark a fait une fresque avec le plan de Liège.

La Médiacité va essayer d'envoyer les gens au Centre Ville. Les hollandais ne connaissent de Liège que les quais de la Dérivation. On entend dire qu'ils aiment Liège « parce que c'est sale ».

L'idée globale est donc de renvoyer vers le Centre Ville les clients de la Galerie ; via un balisage pédestre (sigles Liège Centre, Médiacité, Outremeuse), des habillages de vitrine (il faut que le propriétaire soit d'accord... et paie) sur le parcours, un point d'info dans la Galerie.

* Rmq : on a aussi un nouveau sigle du quartier du Longdoz.

Pour M. Grandjean, les Villes se construisent autour des commerces. A Maastricht, les gens habitent la ville, à Liège pas. Et la population va augmenter en Ville, notamment par le retour vers la Ville des personnes qui prennent de l'âge.

Il y a des actions à développer dans notre quartier ?

Avec la passerelle en construction Gare-Boverie, développer un service « Taxis vélos » ?

Quai Churchill, sur une partie du parking existant : en faire un lieu convivial avec des chaises ? (aïe, on a demandé des horodateurs.... avec gratuité pour les riverains ; très peu de riverains ont des garages).

Rmq de Raphaël Pilette : avant, la voiture n'avait pas sa place en ville. (Voir Le Corbusier)

Le Service Cambio est très bien géré. En gros, on peut s'en sortir avec 250 €/an avec ce système. Le calcul est fait selon le taux de rotation : on paie au Km et au temps d'utilisation. La société attend les autorisations ; il y a une volonté de s'installer Bd Piercot et à la Médiacité.

Il faut avoir une autre réflexion concernant la voiture : M. Pilette cite l'exemple de sa grand-mère qui laissait dans son garage une voiture qu'elle utilisait peu souvent : eh bien, elle a suivi le conseil de son petit-fils ! Vendre sa voiture et louer son garage, voilà une belle entrée d'argent, ne plus avoir de frais d'assurances, d'entretien, de passage auto-sécurité, de mise en circulation, voilà de l'argent récupéré, et puis... louer occasionnellement une Cambio, qui lui coûte 250 euros par an : que d'économies dans les sens du terme : moins cher, moins de souci, moins d'encombrement, moins de matière, ... Bel exemple que nous a donné Raphaël.

On termine notre réunion sur cet exemple, on remercie vivement toutes personnes qui viennent communiquer à notre quartier ce qu'elles font, ce qu'on peut faire.

Merci à Messieurs Grandjean et Pilette, encore une belle soirée.